



## Mandatair Judiciaire a menti

Par **Breton47**, le 17/02/2019 à 18:41

Bonjour.

Dans ma liquidation judiciaire (revenu in bonis) le mandatair judiciaire a évoqué une lettre établie par un notaire, le notaire a déclaré noir sur blanc qu'il n'a pas établie une telle lettre, en plus l'Avocat du mandatair judiciaire a déclaré qu'il a versé la lettre **non existante**, dans le dossier. Dû à cette lettre le mandatair judiciaire a obtenu 2 ordonnances extrêmement défavorable pour moi. Etant depuis très mal vu par les Juges toutes mes demandes et propositions ont été refusé et c'est que 7 ans après que j'ai pû faire cloturer cette LJ.ce que j'aurais pû faire donc 7 ans avant, entretemps le montant a été triplé plus les frais de mes Avocats.

Est ce qu'il y a ici faux et usage de faux par le mandatair judiciaire et/ou tromperie pour changer la réligion du Juge?

Question; Q'est ce que le mandatair judiciaire risque et qu'est ce que je dois fairee?

Veuillez recevoir mes salutations sincères.

Fred Heijdemann

Par **Visiteur**, le 17/02/2019 à 18:54

Bonjour

Se prononcer avec si peu de connaissance du dossier est difficile.

Vous n'avez pas confié la défense de vos intérêts à un avocat ?

Par **Breton47**, le 17/02/2019 à 20:04

Bonsoir Pragma.

Oui Pragma, j'ai averti mon Avocat, mais vu que je suis un petit retraité mal payé, je voudrais avoir un maximum de renseignements et/ou expériences d'autres victimes dans la matère et surtout calculer le risque financier pour pas retomber dans le "trou".

Merci de votre réponse et votre conseil.

Bonne soirée.

Fred